

RÉGION ACADÉMIQUE
BRETAGNE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Rennes, le 07 JUIN 2019

Le Recteur

à

Mesdames et Messieurs les Membres titulaires
du Conseil Académique des Langues Régionales

Rectorat

Secrétariat Général

N/Réf. : SG/VL/MC
Objet : Conseil Académique des Langues Régionales

Dossier suivi par
Marinne CHESNEL

Téléphone
02 23 21 73 10

Télécopie
02 23 21 73 05
Ce.rectorat@ac-rennes.fr

96, rue d'Antrain
CS 10503
35705 Rennes
cedex 7

Site internet
www.ac-rennes.fr

Je vous prie de bien vouloir participer au Conseil Académique des Langues Régionales (CALR) qui se réunira le :

Mardi 25 juin 2019 à 14h30
au rectorat, salle Armorique

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 janvier 2019
2. Présentation de l'enquête sociolinguistique des langues de Bretagne
3. Rentrée 2019 : point d'étape
4. Évaluation des compétences des élèves des sections bilingues
5. Révision de la carte académique des pôles pour les réseaux public et privé sous contrat
6. Bilan du groupe de travail Enseignement facultatif
7. Questions diverses.

Emmanuel ETHIS